

Commission d'indemnisation pour les travaux du champ de Mars



La ville de Saint-Marcellin entreprend la requalification du champ de Mars avec pour objectif de fluidifier et apaiser les parcours pour tous modes de déplacements, d'améliorer la qualité esthétique et fonctionnelle de l'espace public, de végétaliser les espaces, de renforcer l'attractivité des commerces, tout en préservant une offre de stationnement compatible avec les activités présentes.

Si à terme, les interventions cumulées sur le champ de Mars, le boulevard du Champ de Mars et ses contre-allées et le haut de l'avenue du Collège vont contribuer à la dynamisation du tissu commercial et favoriser l'attractivité du centre-ville, au-delà des améliorations urbaines qu'ils apportent, la ville est consciente que ces travaux d'ampleur peuvent être sources de perturbations et de désagréments pour les commerces et sont susceptibles de conduire à une baisse de leur chiffre

d'affaires.

La ville de Saint-Marcellin a ainsi pris toutes les dispositions pour minimiser la gêne occasionnée pendant la durée des travaux et réduire leur impact sur l'activité en place : identification d'un canal d'informations directes à destination des commerces, maintien des accès piétons, identification de poches de stationnements réglementés à proximité des commerces, information du public sur l'ouverture des commerces pendant les travaux, etc.

Une commission d'indemnisation amiable a été créée par délibération du conseil municipal du 12 décembre 2023.

[Délibération de la création d'une commission amiable pour les travaux du champ de Mars](#)

[Dossier_Demande_Indemnisation](#)

Location d'un local commercial à loyer modéré



Dans le cadre de son programme "Petite Ville de Demain", la ville de Saint-Marcellin soutient la réhabilitation de cellules commerciales et accompagne les porteurs de projet de commerce.

La ville, avec le soutien de l'Etat, de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, a ainsi acquis une cellule commerciale au n° 1 bis place de l'Eglise, à Saint-Marcellin, et souhaite l'affecter à un projet de commerçant.

Dans le but de favoriser l'installation d'un porteur de projet de commerce, la Ville propose à la location, à loyer modéré ce local commercial. L'appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet de commerce, pour tout type de commerce.

Informations sur le local

- Loyer : 211,4 €/mois HC et TTC
- Surface : 30 m² décomposé en 2 espaces (21 m² + 9 m² en souplexe) avec rideau manuel, WC et point d'eau neuf, chauffage électrique
- Date limite des candidatures : 15 janvier 2024
- Contact et dépôt des candidatures (lettre de présentation du projet, budget prévisionnel, extrait d'assurance de responsabilité civile, copie carte ID) à leo.triche@smvic.fr
- Possibilité de visite sur RDV



Appel à projets

Appel à candidature pour la location d'une cellule commerciale à loyer modéré

La ville est propriétaire d'une cellule commerciale avenue du Collège et souhaite l'affecter à un projet de commerçant. Dans le but de favoriser l'installation d'un porteur de projet, la ville propose à la location ce local de 485 m².

L'appel à candidature est ouvert à tout porteur de projet souhaitant s'investir dans un projet de revitalisation du territoire par tout projet de commerce de détail et de proximité, qu'il soit alimentaire, de restauration, hybride ou autre dans la mesure où il correspond au linéaire commercial et respecte les règles d'urbanisme définies par la municipalité.

Date limite de candidature : 3 juin 2023

Informations sur le local :

- Local situé avenue du Collège
- Superficie de 485 m²
- Loyer : hors charges (à la charge de l'occupant) : 3 393,53 €/mois soit 40 722,36 €/an
- Parking gratuit de 400 places à proximité immédiate





A télécharger

Appel à candidature
pour la location d'une cellule commerciale



[Règlement AAP avenue du Collège](#)

Marchés



Marché traditionnels

- Mardi et vendredi matin : marchés alimentaires : place d'Armes
- Samedi matin : Grand marché : place d'Armes, avenue du Collège et champ de Mars

Mercredis du kiosque

Un marché nocturne se tient entre mai et septembre.

Résultat de l'enquête sur le marché nocturne

231 personnes ont répondu au questionnaire, ce qui a permis de déterminer le jour, l'heure et les produits les plus adaptés

aux attentes des Saint-Marcellinois. Les personnes interrogées pensent à 87,4 % que la création de ce marché peut redynamiser le centre-ville et 99,5 % envisagent de s'y rendre.

Le mercredi est le jour privilégié à 38,6 %. Les producteurs de fruits et légumes (83,1 %), les fromagers (66,7 %) et les bouchers (55,7 %) sont les 3 commerces qui intéressent le plus les futurs clients.

Les produits proposés doivent se distinguer de ceux des autres marchés pour 66,8 % des répondants qui souhaitent des produits locaux (88,1 %), de l'artisanat (48,1 %) et des produits bio (41,5 %).

[Détails de l'enquête sur le marché nocturne](#)

Vie commerciale

Foodtruck pour la fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble

Saint Marcellin Vercors Isère communauté lance un appel à candidatures pour proposer une offre de restauration de type foodtruck à l'occasion de la fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble le samedi 15 et dimanche 16 juin 2024.

[Télécharger l'appel à candidature](#)

Café des commerçants

Le 2^e mardi du mois, l'adjoint en charge du commerce et le manager de centre-ville proposent aux commerçants saint-marcellinois un temps d'échanges autour de l'actualité commerciale.

La situation économique

Aux portes de la métropole grenobloise et de l'agglomération valentinoise, Saint- Marcellin fait partie de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté qui dispose de nombreux atouts : un dynamisme industriel supérieur à la moyenne, des productions agricoles reconnues, une main d'œuvre qualifiée et impliquée...

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence "économie" est exercée par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté qui gère 22 zones d'activités économiques (ZAE).

Plus d'infos :
<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4383-panorama-economique.htm>

Contact

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté (SMV Ic)



[7 rue du Colombier](#)



[04 76 38 45 48](tel:0476384548)